

L'ACCIDENT DE SERVICE DES TITULAIRES

**0.2** jour

QUALIFIER L'ÉVÈNEMENT D'ACCIDENT DE SERVICE

PROGRAMME DE LA FORMATION

INTRODUCTION : LE FINANCEMENT DU RISQUE ET LES DÉCISIONNAIRES EN MATIÈRE D'IMPUTABILITÉ

L'APPRÉCIATION DE L'IMPUTABILITÉ AU SERVICE DES CONSÉQUENCES D'UN ACCIDENT

- › Comment qualifier un événement d'accident ?
- › Les entretiens individuelles : des accidents ?
- › La présomption d'imputabilité au service de l'événement : temps, lieu, activité exercée au moment de l'événement
- › Matérialité de l'événement, doute médical, faute personnelle détachable du service et élément détachant l'événement du service

LA PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE DE L'IMPUTABILITÉ AU SERVICE DES CONSÉQUENCES D'UN ACCIDENT

- › Recevabilité de la demande de l'agent
- › La procédure en cas de doute sur l'imputabilité : délais, cas de saisine du Médecin agréé et du Conseil médical en formation plénière

Quiz de validation des acquis : l'accident de service

OBJECTIFS

- Intégrer les notions d'accident de service pour les agents titulaires.
- Apprécier l'imputabilité au service d'un accident.
- Mettre en œuvre la procédure de reconnaissance de l'imputabilité au service.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un contenu 100% pratique et orienté "terrain"
- Un format idéal pour une mise à jour rapide de ses connaissances

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cadres et directeurs des services RH/personnel, responsables des services sociaux, du service médical, hygiène/santé/sécurité

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

270 € HT - Réf : VRE-INC1

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
le 25 mars 2024 (matin)
le 30 septembre 2024 (matin)

